

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courriel électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 8 de l'ordre du jour

CX/EXEC 22/82/9

Mai 2022

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS Quatre-vingt-deuxième session En ligne

Soixantième anniversaire de la Commission du Codex Alimentarius 1963-2023

(Document établi par le Secrétariat du Codex)

1. Introduction et historique

1.1 La quarante-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius (CAC44) a demandé au Secrétariat du Codex d'inclure le soixantième anniversaire du Codex (Codex@60) à l'ordre du jour des prochaines sessions du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (CCEXEC).

1.2 Il a en outre demandé au Secrétariat, en coopération avec la FAO, l'OMS, le Président et les Vice-Présidents de la Commission et du CCEXEC (y compris les coordonnateurs régionaux), de se mettre en rapport avec tous les membres et observateurs en vue de les aider à préparer les célébrations du Codex@60 et de le tenir régulièrement informés de ces préparatifs.

1.3 Le présent document rend compte de l'actualité de ces travaux en réponse à cette demande, esquisse les domaines d'activité proposés et formule des recommandations à l'intention du Comité.

1.4 La pandémie en cours continue de rendre difficile toute planification de manifestations en mode présentiel. Cependant, nous avons l'opportunité de consolider les acquis de ces deux dernières années de travail mené à distance et de les mettre au service de la conception et de la mise en œuvre d'une série de dialogues et de documents d'appui devant permettre une célébration du soixantième anniversaire du Codex de grande envergure et à caractère inclusif, qui tienne compte du passé du Codex et de son avenir, et rende hommage à tous celles et ceux qui composent la grande famille du Codex.

2. Plan général

2.1 Le plan général s'articule autour de plusieurs thèmes centraux interdépendants: le caractère toujours essentiel du rôle que joue le Codex, 60 ans après sa création, l'avenir du Codex; et les collaborateurs du Codex. Il prévoit i) des manifestations mondiales marquantes devant se tenir pendant toute l'année 2023, sur lesquelles pourraient s'articuler les activités du Secrétariat, des membres ou des observateurs; ii) des périodes concentrant des activités régionales et nationales pouvant être coordonnées dans un calendrier de manifestations, deancements, de webinaires, etc.; et iii) des ressources numériques, ayant trait aux plus grandes réalisations du Codex, à des études de cas et comportant un catalogue numérique du Codex Alimentarius, qui peuvent être présentées lors des manifestations susmentionnées et relayées par les réseaux sociaux et d'autres canaux. Chaque initiative aura à cœur la nécessité de faire connaître le Codex et de susciter à son égard un appui politique de haut niveau.

3. Thèmes principaux

Toujours indispensable à 60 ans

3.1 Soixante ans après sa création, le Codex est plus important que jamais. Et cela non seulement par les impressionnantes réalisations à porter à son crédit, qui comprennent des centaines de normes, lignes

F

directrices et codes d'usages, et la définition de milliers de limites maximales, mais aussi parce qu'il est devenu et demeure la seule instance au sein de laquelle le monde entier se réunit pour collaborer en vue de rendre les aliments plus sûrs et les pratiques commerciales plus équitables. En donnant une plus grande visibilité aux produits du Codex et en améliorant l'accès à ceux-ci, nous célébrons ces réalisations et en élargissons la portée. Car l'histoire du Codex est bien celle des normes qui sont élaborées, des processus et des discussions qui conduisent à cette élaboration et des effets de l'adoption de ces normes. Il suffit de se pencher sur chacun de ces aspects pour prendre la mesure de l'engagement et de la détermination qui ont permis de faire du Codex ce qu'il est aujourd'hui. L'analyse de ces expériences permet de retenir des enseignements précieux et de dégager des perspectives qui contribueront à orienter les activités du Codex au cours des 60 prochaines années.

L'avenir du Codex

3.2 À sa quatre-vingt-unième session, le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius a décidé d'établir et de diriger un processus visant à élaborer un plan directeur pour l'avenir du Codex, qui sera examiné par la Commission à l'occasion de son soixantième anniversaire, en 2023. Ce plan s'appuiera sur les expériences passées et tiendra compte de l'évolution rapide du monde et de la manière dont nous pouvons continuer à promouvoir sécurité sanitaire et la qualité des aliments à l'échelle mondiale. Les échéances de juin-juillet et novembre-décembre 2023 définies au paragraphe 4.1 ci-dessous pourraient logiquement servir de tremplin à la publication d'un livre blanc ou d'un document stratégique du Codex articulant cette vision.

Les membres de la famille du Codex

3.3 Les membres et observateurs du Codex sont souvent désignés comme étant la «grande famille du Codex», en reconnaissance du rôle central que jouent les nombreuses personnes qui se consacrent à la poursuite des objectifs du Codex. Les nombreux délégués aux réunions du Codex possèdent une expérience considérable, mais l'avenir du Codex passe par les jeunes d'aujourd'hui. Une attention particulière leur sera accordée lors des différentes manifestations, initiatives et activités prévues par le Secrétariat du Codex afin qu'ils puissent faire entendre leur voix, qu'ils soient issus des domaines de la production alimentaire, de la science, de la technologie et de l'innovation, du gouvernement, du monde universitaire ou de la société civile, tout en s'attachant à favoriser leur participation au Codex et à permettre leur encadrement par les délégués expérimentés du Codex. Quiconque appartient à la grande famille du Codex se doit d'envisager la participation des jeunes à ses activités et y adjoindre l'expérience que les anciens et les dirigeants du Codex ont à offrir.

4. Les manifestations et activités et leurs outils

Manifestations phares au plan mondial

4.1 La cinquième Journée mondiale de la sécurité sanitaire des aliments (7 juin 2023) aura pour thème les normes, qui viendront naturellement s'inscrire au calendrier des célébrations. La quatre-vingt-quatrième session du Comité exécutif prévue en juillet 2023 et la quatre-vingt-cinquième session du Comité exécutif et la quarante-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius, programmées aux mois de novembre et décembre 2023, constituent d'autres occasions de célébrer.

4.2 Ces réunions peuvent fournir l'occasion de manifestations aux modalités d'organisation présentielles ou hybrides à Rome et à Genève; celles-ci devraient viser à susciter l'intérêt et l'attention des médias de la façon la plus large possible, comporter des rencontres à l'échelon ministériel et donner lieu à une analyse stimulante et motivante des travaux qui ont permis au Codex de progresser pendant 60 ans, et de la vision nécessaire pour prolonger son utilité pendant les 60 prochaines années..

Activités d'échelons régional et national

4.3 Afin d'entretenir la dynamique des célébrations pendant toute l'année 2023 et au plan mondial, chacun des Comités FAO/OMS de coordination régionale (dont deux doivent se réunir dans les premiers mois de 2023) pourrait déterminer le mois durant lequel ces manifestations pourraient se tenir et

sélectionner un thème particulièrement pertinent sur lequel opérer une campagne de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments aux échelons national et régional.

4.4 Pour les membres et observateurs, les dates indiquées constitueraient des jalons programmatiques tout indiqués pour des initiatives stratégiques nationales ou toute action de valeur et de prestige similaires.

Ressources numériques

4.5 À l'appui des efforts de membres et observateurs, le Secrétariat du Codex mettra à disposition un ensemble de matériaux (affiche, animation vidéo et produits dérivés) présentant les visuels du Codex@60.

4.6 Cela répond à la recommandation de la quarante-quatrième Commission du Codex Alimentarius à l'effet d'encourager tous les membres et observateurs à profiter du soixantième anniversaire du Codex pour planifier et mettre en œuvre des activités visant à faire connaître le Codex et à obtenir un soutien politique de haut niveau pour ses travaux,

Les plus grandes réalisations du Codex

4.7 Le Secrétariat du Codex a déjà commencé ses travaux de recherche et de définition des sujets pouvant être considérés comme «plus grandes réalisations». Une publication numérique est prévue qui couvrira en outre l'histoire de chaque comité du Codex à travers le regard et les souvenirs d'experts, de délégués, de présidents et de secrétariats hôtes. Cette publication mettra en exergue la valeur des normes et textes apparentés du Codex et fera office de véhicule promotionnel pour la sensibilisation d'un large public au niveau mondial. La nature numérique de la publication permettra un riche contenu multimédia (vidéo, histoires, infographies, etc.) qui donnera vie au large spectre de normes que le Codex a élaborées au cours des 60 dernières années, aux réalités et aux aspects concrets de leur établissement.

Études de cas

4.8 Cette publication succincte se veut un précieux outil de plaidoyer qui, comme d'autres, témoignera de la manière dont les pays, dans la conception et la mise en œuvre de leurs propres législations, peuvent exploiter le travail technique effectué par les comités du Codex, ou de la manière dont le secteur alimentaire peut garantir son respect des normes internationales. Un début modeste mais porteur d'inspiration a été effectué par l'entremise des coordonnateurs régionaux dans le magazine de parution annuelle *CODEX 2021 – une année de réalité virtuelle*¹ et une étude de cas plus récente et plus étoffée est parue en 2022 avec une contribution de la Thaïlande. *Hygienic food, healthy sales: HACCP implementation*². (Hygiène des aliments, bonne santé des ventes: mise en œuvre du système HACCP).

4.9 Dans le cadre des célébrations de chaque région, les coordonnateurs régionaux et les membres sont encouragés à signaler un texte du Codex qui a été intégré dans une législation nationale, a éclairé des travaux de normalisation nationaux, facilité des négociations commerciales ou eu une influence déterminante quelle qu'elle soit, et à narrer l'histoire de ce parcours et en présenter les fruits à l'occasion du Codex@60.

4.10 Les observateurs sont également encouragés à élaborer de courtes études de cas et à expliquer la manière dont ils utilisent les normes du Codex ou contribuent à leur élaboration. Ces études peuvent prendre le point de vue du secteur alimentaire ou des réseaux spécialisés et des groupes de consommateurs dont le statut d'observateurs au Codex est reconnu.

4.11 Le Secrétariat du Codex peut apporter son appui à l'élaboration du concept, à sa forme rédactionnelle, à la maquette, à la mise en page et à la publication finale, mais l'initiative, le sujet et le contenu ne peuvent émaner que des acteurs en première ligne, qui bénéficieront d'un accompagnement et d'un parrainage forts de la part des membres et des observateurs.

¹ FAO. 2021. *Codex – A year of virtual reality*. Rome disponible à l'adresse <https://doi.org/10.4060/cb7565en>.

² <https://www.fao.org/3/cb8770en/cb8770en.pdf>.

Le catalogue du Codex Alimentarius

4.12 Soixante années d'établissement de normes internationales en matière de sécurité alimentaire ont permis au Codex de léguer un catalogue d'une immense valeur. Des travaux sont déjà en cours pour présenter la collection complète des textes du Codex à l'occasion de Codex@60 dans un format entièrement révisé qui sera attrayant, utilisable et également conservé sous forme numérique afin de fournir des données concernant les citations et autres analyses.

5 Conclusions

5.1 Les différents plans esquissés ici indiquent la direction dans laquelle le Secrétariat du Codex prévoit de s'engager pour que le soixantième anniversaire du Codex soit motif de fierté et porteur d'inspiration auprès des jeunes générations appelées à travailler dans l'environnement du Codex. En même temps, ces plans sont réalistes et pragmatiques, attentifs aux ressources et à la souplesse requise.

6 Recommandations

6.1 Le Comité exécutif, à sa quatre-vingt-deuxième session, est invité à:

- i. prendre note des principaux éléments des célébrations prévues et leur accorder son appui;
- ii. encourager les coordinateurs régionaux, les membres et les observateurs à participer pleinement aux premiers travaux de planification afin de définir leurs propres contributions, et
- iii. s'engager à plaider la cause de ce programme à tous les niveaux en vue de doter ces célébrations d'une participation et d'une promotion aussi larges que possible.